

Convention unique sur les stupéfiants.

Faite au siège des Nations Unies à New-York, le 30 mars 1961.

Signé par le Canada le 30 mars 1961.

Instrument de ratification du Canada déposé le 11 octobre 1961.

Accord complétant la Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne; avec un protocole de signature.

Fait à Bonn, le 3 août 1959.

Signé par le Canada le 3 août 1959.

Instrument de ratification du Canada

déposé le 11 décembre 1961.

Accord portant application du paragraphe 5 de l'Article 45 de l'accord complétant la Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces, en ce qui concerne les forces étrangères stationnées en République fédérale d'Allemagne.

Fait à Bonn, le 3 août 1959.

Signé par le Canada le 3 août 1959.

Instrument de ratification du Canada déposé le 11 décembre 1961.

Vol.
Asser
Entre
Indép
Visite
La T
Assoc
Le C
Les a
De
Ar
Co
Re
Fe
Nom
le
Les T